

Pour aider une victime, il faut déjà la voir !

2 % SEULEMENT
D'ORIENTATIONS
ÉMANANT DES
HÔPITAUX OU CENTRES
DE SOINS SUR **484**
SIGNALEMENTS
(ENTRE 2012 ET 2016)



EXPLOITATION SEXUELLE

Repérer les victimes de la Traite des êtres humains

PROFESSIONNELS DU SECTEUR SOCIO-MÉDICAL : COMMENT AGIR ?

Vous êtes médecin, gynécologue, infirmière, psychologue, assistante sociale...

Vous travaillez en cabinet, en hôpital, dans un centre de dépistage...

Vous avez peut-être déjà rencontré une victime de Traite sans le savoir, il n'est pas trop tard pour agir...



Les femmes que nous accueillons sont passées à un moment de leur parcours dans un hôpital **sans oser demander de l'aide.**

1

EXPLOITATION SEXUELLE

La Traite à des fins d'exploitation sexuelle : de quoi s'agit-il ?



La plupart des victimes de Traite à des fins d'exploitation sexuelle sont étrangères : Afrique de l'Ouest (Nigéria, Cameroun...), Europe de l'Est (Roumanie, Bulgarie...), Maghreb, Chine, Amérique Latine...

Mais elles peuvent aussi être françaises (jeunes femmes en rupture familiale, vulnérables...).

Les mineures en situation d'exploitation sexuelle de plus en plus nombreuses.

RAPPEL En France, les personnes prostituées sont reconnues comme étant des victimes et non comme des délinquantes. Depuis avril 2016, la loi pénalise les clients des personnes prostituées et renforce la lutte contre la Traite des Êtres Humains (TEH) et le proxénétisme.

VULNÉRABILITÉS DE LA VICTIME

- Antécédents de violence
- Contexte familial défaillant
- Parcours migratoire traumatisant
- Isolement familial, social, linguistique
- Dette financière (de 20.000 à 70.000 €)
- Dette affective : reconnaissance vis-à-vis du réseau qui a aidé à venir en Europe
- Méconnaissance du système de protection
- Honte de la situation de prostitution
- Sentiment de peur
- Emprise familiale

EMPRISE DU RÉSEAU

- Violences physiques et sexuelles
- Pressions psychologiques : menaces à l'encontre de la victime et sa famille, humiliations, chantage, insultes...
- Menaces spirituelles avec le passage par un rituel vaudou (appelé "juju") pour les réseaux Nigériens
- Confiscation des documents d'identité
- Contrôle des démarches sociales, médicales et administratives
- Soumission au silence



Traite = criminalité = danger

2

IDENTIFIER UNE VICTIME

Quelques indicateurs pour repérer une victime potentielle



MÉFIANCE : une victime de Traite ne fait confiance à personne, elle demande rarement de l'aide.

CONTRÔLE : est-elle libre de s'exprimer?

► Une victime est très souvent accompagnée dans les démarches de soins par une personne se présentant comme bienveillante, mais il s'agit le plus souvent d'un membre du réseau qui contrôle ses faits et gestes.

TRAUMATISME : semble-t-elle avoir peur ou présenter un état de choc? Est-elle détachée émotionnellement? Se sent-elle menacée?

VIOLENCES : présente-t-elle des traces de coups ou de mauvais traitements? Les explications données autour des violences constatées semblent-elles crédibles?

IDENTITÉ : est-elle en mesure de donner son identité et sa date de naissance sans confusion? Possède-t-elle ses documents d'identité? L'âge déclaré par la personne semble-t-il cohérent avec son apparence physique?

► Les victimes peuvent se présenter comme majeures alors qu'elles sont mineures (elles suivent les consignes du réseau pour éviter d'être placées).

SANTÉ : elle est souvent « soignée » par le réseau (automédication, avortements « sauvages »...). Y a-t-il des signes d'inquiétude sur l'état de santé de la personne? Un examen gynécologique préoccupant suite à des toilettes intimes à risques et répétées (détergeant...)? A-t-elle avorté plusieurs fois? A-t-elle pris la décision elle-même?

SITUATION SOCIALE : elle ne connaît pas ses droits ni sa situation administrative et sociale. Elle ne maîtrise pas ses démarches.

3

INTERVENIR AUPRÈS D'UNE VICTIME

Mettre en confiance face à l'emprise du réseau

ADAPTER LE CADRE DE L'ENTRETIEN : Proposer un entretien en face à face sans la présence d'un éventuel accompagnateur. Dans la mesure du possible, s'exprimer dans une langue que la personne peut comprendre. Avoir recours à un service d'interprétariat si nécessaire.

RASSURER LA PERSONNE : Prendre le temps d'expliquer qu'en France, des femmes souvent étrangères sont forcées à se prostituer et sont menacées par un réseau. Demander à la personne si elle se sent concernée par cette situation?

Lui dire que parler avec un professionnel ne lui fait pas courir de risques, et que votre fonction vous impose la confidentialité.

Préciser que la police ne sera pas informée de sa situation sans son consentement. C'est particulièrement important de le dire aux femmes étrangères qui sont en situation irrégulière et craignent d'être expulsées.

EVALUER LE DANGER : Rester attentif au comportement de la personne pendant l'entretien (silence, gêne, peur, agitation, stress...).

Demander à la personne si elle se sent en danger? Quels sont ses besoins? D'autres personnes sont elles en danger autour d'elle?

INFORMER LA VICTIME DE SES DROITS : Expliquer à la potentielle victime de TEH qu'elle a des droits et qu'elle peut être protégée (titre de séjour, hébergement, prise en charge globale...).

ADOPTER UNE DÉMARCHÉ PROACTIVE : Maintenir le lien avec la potentielle victime en prétextant un examen complémentaire ou une démarche administrative sans éveiller les soupçons du réseau.

STRATÉGIE D'ÉQUIPE : Ne pas rester seul, alerter son équipe pour avoir une vigilance particulière sur une situation repérée.

INTERVENTION IMMÉDIATE : Si la personne reconnaît être victime de TEH et demande de l'aide, prenez contact avec notre équipe.

« Le médecin doit me promettre que ce que je lui dis restera entre lui et moi, sinon j'aurais honte de lui parler »



Elles souffrent en silence...

► MÉFIANCE

Adesuwa est une jeune nigériane de 18 ans. Elle était encore mineure quand elle a quitté son pays par l'intermédiaire d'un réseau de Traite. Elle a voyagé par filière terrestre. Sa Madame (= proxénète) avait tout organisé pour l'exploiter à son arrivée. Elle a été forcée à se prostituer en province pendant un an. Elle avait peur, elle était régulièrement menacée et ne savait pas à qui faire confiance. . . Elle s'est rendue régulièrement à l'hôpital pour voir un médecin puis un gynécologue pour des douleurs et des infections vaginales, mais sans jamais oser parler de sa situation.

"Si un médecin m'avait posé la question, à lui j'aurais parlé..."

► INVISIBLE

Camille est une jeune française de 19 ans qui a été victime d'un réseau franco-roumain. Elle a été contrainte de se prostituer dans un appartement. Pendant cette période, elle a vu plusieurs fois des médecins en cabinet ou aux urgences. Son corps n'était plus le même; elle avait mal au ventre et vomissait tout le temps. Elle ne se déplaçait jamais seule, elle était très surveillée. Jamais elle n'a osé parler de la prostitution, jamais on ne lui a posé des questions pendant les consultations.

"Aucun médecin n'a vu. Aucun soignant n'a reconnu. Personne ne me voit."

► EMPRISE

Hope est une jeune nigériane de 20 ans, hospitalisée après une tentative de suicide. L'intervenante sociale, préoccupée par les propos morbides de Hope, essaie d'en savoir plus sur sa situation avec l'aide d'un interprète. Hope confie qu'elle est forcée à se prostituer pour rembourser sa dette. Elle est épuisée mais n'a pas le choix. Angoissée, Hope surveille son téléphone tout le temps. Une stratégie d'intervention est mise en place pour proposer une mise à l'abri. Hope restera quelques jours dans un foyer, avant de retourner vers son réseau du fait des pressions et menaces. Elle a gardé le contact de l'intervenante sociale, et une avocate soutient son dossier auprès de l'OFPPA.

"J'ai peur, si je retourne avec mon réseau, je vais mourir."

L'INTERVENTION DU FOYER AFJ

- Conseils et orientation
- Aide à la mise en place d'une stratégie d'intervention
- Evaluation des risques pour la personne et son entourage
- Déplacement d'un professionnel dans vos locaux pour une évaluation de la situation
- Mise à l'abri et prise en charge globale par une équipe pluridisciplinaire
- Eloignement géographique en lien avec le dispositif national ACSE
- Actions de sensibilisation et de formation aux professionnels

NOUS CONTACTER

FOYER AFJ – PÔLE IDENTIFICATION 07 60 73 26 26

Structure ouverte 24h/24.

Mail. afj.servicesocial@gmail.com

Site web. www.foyer-afj.fr

Photographies : Jean Revillard



FOYER AFJ – Accueil Sécurisant

